



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

L'OBVRLY fait l'acquisition de l'édifice de Desjardins à Saint-Barnabé

Louiseville 3 août 2020 – L'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY) est heureux d'annoncer l'acquisition du bâtiment situé au 780, rue Saint-Joseph à Saint-Barnabé qui abritait anciennement la caisse Desjardins de la Municipalité. Cette acquisition permettra à l'Organisme de poursuivre son développement au cours des prochaines années.

« Le bâtiment en question répond à tous les besoins de l'Organisme, autant actuels que futurs. Il permettra de centraliser toutes nos activités et d'assurer un milieu de travail de qualité à tous les membres de notre personnel » indique Pierre Deshaies, président de l'OBVRLY.

« Ce projet permet également de réhabiliter un bâtiment de qualité et s'inscrit dans une volonté de vitalité de nos milieux villageois. Je tiens à remercier tous les partenaires qui ont cru en ce projet et qui ont travaillé d'arrache-pied au cours des dernières semaines afin d'assurer sa réalisation » précise Francis Clément, directeur général de l'OBVRLY.

Les démarches notariées seront réalisées vers la mi-septembre, alors que le déménagement est prévu pour le 30 septembre prochain. Entre-temps, l'Organisme procédera à d'importants travaux de rénovation, notamment le remplacement de la toiture actuelle, la mise à niveau du système de chauffage et climatisation ainsi qu'à un rafraîchissement intérieur. Ces rénovations permettront d'assurer la longévité du bâtiment qui est inutilisé depuis quelques années.

Contribution majeure de Desjardins

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à une contribution majeure de la caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie dans le cadre de son *Fonds d'aide au développement du milieu*. En effet, Desjardins contribuera à hauteur de près de 45 000 \$ afin de permettre à l'OBVRLY de faire l'acquisition du bâtiment et d'effectuer les aménagements nécessaires. L'immeuble était en vente depuis plus de 5 ans, une mise à niveau était nécessaire. « L'acquisition de l'immeuble par un organisme à but non lucratif dont la mission est orientée vers la préservation de la qualité de l'environnement et de notre précieuse ressource eau nous réjouit. C'est un plus pour le dynamisme de Saint-Barnabé et un mariage parfait avec les valeurs de Desjardins ainsi que nos engagements en développement durable » précise Sylvie Desaulniers, directrice générale de la caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie.

Plusieurs partenaires impliqués

En plus de Desjardins, la réalisation du projet a été rendue possible grâce à l'implication de la Municipalité de Saint-Barnabé qui soutiendra par diverses mesures l'implantation de l'OBVRLY sur son territoire ainsi que de la Fabrique Saint-Christophe qui a accepté de vendre le stationnement situé devant le bâtiment afin de permettre la conformité aux normes municipales.

« La Municipalité de Saint-Barnabé est fière de soutenir l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche dans la réalisation de ce projet structurant pour notre milieu. Nous sommes convaincus que l'établissement de professionnels sur notre territoire saura avoir un impact positif à plusieurs niveaux en plus de permettre la réhabilitation de l'ancienne caisse Desjardins » indique Michel Lemay, maire de Saint-Barnabé.

« La Fabrique Saint-Christophe est heureuse d'avoir participé à la réalisation de ce projet en autorisant la vente d'une partie du stationnement à l'avant de l'immeuble. Il s'agit d'un projet structurant pour la Municipalité conforme aux valeurs de notre organisation » conclut Jean-Yves Saint-Arnaud, président de la Fabrique Saint-Christophe.

À propos de l'OBVRLY

Rappelons que l'OBVRLY est un organisme à but non lucratif qui promeut la gestion intégrée de l'eau par bassin versant ainsi que la gouvernance participative sur son territoire d'intervention. Il est mandaté par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de réaliser le Plan directeur de l'eau (PDE) pour son territoire d'intervention, d'en faire la promotion ainsi que le suivi de sa mise en œuvre.

- 30 -

Source :

Francis Clément
Directeur général
Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche
direction@obvrly.ca